



HAL
open science

Charles et Claude Audran à Lyon entre 1619 et 1627

Henriette Pommier

► **To cite this version:**

Henriette Pommier. Charles et Claude Audran à Lyon entre 1619 et 1627. *Nouvelles de l'estampe*, 2018, 261, pp.6-15. 10.4000/estampe.284 . halshs-01996979

HAL Id: halshs-01996979

<https://shs.hal.science/halshs-01996979>

Submitted on 8 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Charles et Claude Audran à Lyon entre 1619 et 1627

Charles and Claude Audran in Lyon, 1619-1627

Henriette Pommier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/estampe/284>

DOI : [10.4000/estampe.284](https://doi.org/10.4000/estampe.284)

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Édition imprimée

Date de publication : 22 janvier 2018

Pagination : 6-15

ISSN : 0029-4888

Référence électronique

Henriette Pommier, « Charles et Claude Audran à Lyon entre 1619 et 1627 », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 261 | 2018, mis en ligne le 15 octobre 2019, consulté le 07 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/284> ; DOI : [10.4000/estampe.284](https://doi.org/10.4000/estampe.284)



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

CHARLES ET CLAUDE AUDRAN À LYON ENTRE 1619 ET 1627

Henriette Pommier

Louis Audran, l'ancêtre parisien de la dynastie qui compta cinq générations de graveurs, fut le père de Charles, alias Karl, et de Claude, qui devinrent graveurs¹ ainsi que de Louis qui se forma à la peinture. Cette première génération est restée dans l'ombre de Girard Audran², fils de Claude.

La découverte de plusieurs documents d'archives a fourni des données importantes sur l'apprentissage parisien de Charles et ses années lyonnaises – où il forma Grégoire Huret – mais aussi sur la vie de Claude à Lyon, période durant laquelle ils évoluèrent dans le milieu de la librairie, localisé dans la rue Mercière et les rues avoisinantes de la paroisse Saint-Nizier où ils étaient en relation – par nécessité, par affinité, par alliance ou par tout cela à la fois – avec les marchands-libraires, les graveurs, les imprimeurs, les fondeurs de lettres, les papetiers et autres artisans qui œuvraient pour la fabrication des livres.

CHARLES AUDRAN À LYON

Son apprentissage écourté chez Jaspar Isaac

En 1612, Louis Audran, bourgeois de Paris, demeurant rue Neuve-des-Fossés Saint-Germain-des-Prés³, avait mis en apprentissage deux de ses fils. Le 1^{er} février, le plus jeune, Louis âgé d'« environ quatorze ans », entra pour quatre ans chez le peintre Georges Lallemant qui demeurait rue Saint-Martin⁴. Charles, l'aîné⁵, avait été placé un mois plus tôt, pour quatre ans « consécutifs, finis et accomplis » chez Jaspar Isaac⁶, demeurant rue Saint-Jacques, qui s'engageait à lui « montrer

1. En 1992, Marie Caroline Janand [-Convert] a établi « L'état de la question sur les graveurs de la famille Audran » (mémoire de DEA d'histoire de l'art, université Lyon 2, Marie Félicie Pérez dir.) en faisant une synthèse critique des ouvrages de Mariette, Duplessis et Audin et Eugène Vial. Les premières années lyonnaises de Charles et de Claude y sont rapidement évoquées. L'auteur est revenu sur cette question en 1996 (« Karl et Claude 1^{er} Audran, mise au point biographique et stylistique à partir de l'étude des frontispices lyonnais », *Nouvelles de l'estampe*, n° 147, juillet 1996, p. 3-12), en étudiant les frontispices gravés par eux pour la librairie lyonnaise et en s'appuyant sur l'*Inventaire du fonds français*.

2. Ou Gérard (Lyon, 1640-Paris, 1703), graveur du roi, pensionnaire et conseiller de l'Académie.

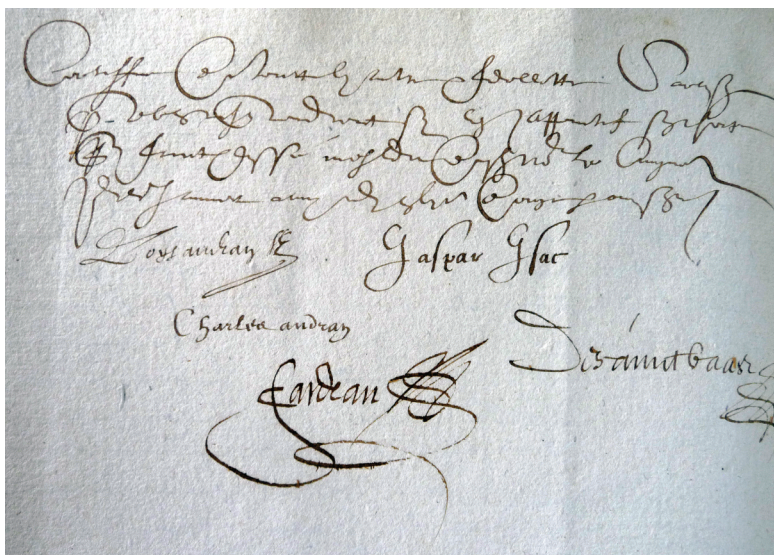
3. Rue de l'Ancienne-Comédie, 6^e arr. de Paris.

4. Paris, Archives nationales, Minutier central, XVI, 30, François Levasseur notaire. Marie-Antoinette Fleury et Martine Constans, *Documents du minutier central concernant les peintres, sculpteurs et les graveurs au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Archives nationales, t. II, n° 1210. Louis Audran a pu connaître Nicolas Poussin qui avait trois ans de plus que lui et est réputé être passé, bien que rapidement, dans les années 1613-1614, dans l'atelier de G. Lallemant (Jacques Thuillier, *Poussin*, Paris, Flammarion, 1994, p. 103).

5. Désigné comme tel par ses parents dans la procuration qu'il lui donne pour le mariage de Claude (voir *infra* ; 3E5375, f. 444, Humbert Gravier notaire).

6. Ou Gaspard, Gaspar, Isac, Isaac (vers 1585-1654). Anversois ; graveur, imprimeur en taille-douce, éditeur et marchand d'estampes, établi à Paris au début du XVII^e siècle ; il eut pour gendre Nicolas Regnesson qui édita des gravures de Charles Audran lorsque celui-ci fut revenu à Paris (voir Maxime Préaud et alii, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis Éditions du Cercle de la Librairie, 1987, p. 169-170).

III. 1. Signature de Louis Audran, père (haut, gauche), Jaspas Isaac (haut, droite) Charles Audran (bas, centre) sur le contrat d'apprentissage (Paris, AN, MC, LXXIII, 169, fol. VII). Cliché de l'auteur.



et enseigner sondit art de graveur en taille douce, l'industrie, trafic en marchandises et tout ce dont il se mêle », ainsi qu'à le nourrir ; « les habits, linge, chaussures et autres mêmes nécessités » restant à la charge de Louis Audran⁷. Le contrat d'apprentissage daté du 5 janvier, mentionne que Charles avait seize ans⁸ (ill. 1). L'année 1612 venant à peine de commencer, on peut raisonnablement penser que Charles avait dû naître dans le courant de l'année 1595, et même possiblement très tôt dans l'année⁹, ce qui remet en cause la date de 1594 qu'indiquent toutes les sources imprimées anciennes qui prennent l'information chez Moreri¹⁰. En l'absence de l'état civil parisien, disparu lors des incendies de la Commune en mai 1871, nous ne saurons sans doute jamais avec exactitude les dates de naissance des enfants de Louis Audran pour lesquels nous proposons de garder des formulations prudentes : pour l'aîné, Charles « 1594 ou 1595 », pour Louis – et pour les mêmes raisons que pour Charles – « 1597 ou 1598 ». Pour Claude, que Moreri fait naître en 1597, nous manquons à ce jour d'indications pour seulement proposer une hypothèse.

Mais Charles n'effectua pas entièrement le temps pour lequel il s'était engagé. Il racheta, étant à Lyon, le temps d'apprentissage qu'il n'avait pas effectué, soit « quinze mois ou environ que ledit Charles Audran estoit tenu faire et rendre serment comme apprentif audit art de graveur [...] temps restant des quatre ans qu'il estoit obligé envers ledit Ysaac »¹¹. La somme en avait été arrêtée à Paris,

7. Paris, Archives nationales, Minutier central, LXXIII, 169, f. VII, Jacques de Saint-Vaast et Jacques Fardeau notaires.

8. Âge relativement tardif pour un début d'apprentissage.

9. Strictement, il a pu naître à partir du 6 janvier 1595 et après.

10. Nous doutons que Moreri, qui pourtant fut présent à Lyon où il était prêtre – ville où parut, en 1674, son *Dictionnaire* – et aurait pu avoir de la bouche même de Claude les informations nécessaires à la rédaction de la notice consacrée aux Audran, ait eu des informations très fiables puisqu'il écrit à propos de Charles : « Pour se perfectionner il passa en Italie où il fit les premiers essais de ses talens. De retour à Paris, il apprit la gravure à son frère Claude. », or Claude était installé à Lyon et gravait pour la librairie depuis plusieurs années déjà lorsque Charles revint d'Italie dans les années 1635-1638.

11. Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon (ADR), 3E5374, Humbert Gravier notaire. C'est par cette quittance où il est fait mention de la date et des noms des notaires parisiens que nous avons pu trouver le brevet d'apprentissage de Charles Audran.

par accord amiable entre Louis Audran et J. Isaac. Les 150 livres tournois furent versés « en pistoles d'Espagne et autre bonne monnaie » par Charles au libraire Claude Rigaud, beau-frère de Jaspar Isaac dont il avait procuration pour les recevoir et en passer quittance. L'acte notarié fut établi bien plus tard à Lyon, le 23 septembre 1621, dans la boutique de Pierre Cavellat, marchand libraire, en présence de Thimothe Payen, également libraire, qui furent témoins.

Charles quitta donc Jaspar Isaac à l'automne 1614. Combien de temps resta-t-il à Paris avant de venir à Lyon ? Rien ne l'indique mais tout laisse penser que le départ fut rapide. En 1616, une édition de l'*Astrée* illustrée d'un frontispice de sa main, parue à Lyon chez Simon Rigaud, peut être un indice de la présence du graveur dans la ville. Le frontispice témoigne déjà, malgré une légère raideur des personnages, d'un travail fin et maîtrisé où Charles se plaît dans le rendu des détails, caractéristiques qui appartiennent aussi aux œuvres de J. Isaac. Son travail fut sûrement apprécié puisque d'autres commandes suivirent pour des gravures destinées à des livres qui furent édités à Lyon à partir de 1617 et sans discontinuer pendant les années qui suivirent.

Ce même Simon Rigaud chez qui se fit cette édition de l'*Astrée* était le frère de Claude Rigaud. Ce dernier, également libraire qui travailla à Paris avant de devenir lyonnais, avait pu recommander le jeune Charles Audran au moment où ce dernier quitta la capitale, afin de l'aider à trouver du travail auprès des libraires lyonnais. On peut aussi penser que Claude Rigaud avait fait savoir à Charles Audran, encore en apprentissage à Paris, qu'il y avait du travail à Lyon et que Jaspar Isaac avait accepté de laisser partir son élève. Les relations semblent avoir été, et être restées, bonnes et confiantes entre les protagonistes : Louis Audran père négociant à l'amiable avec Jaspar Isaac à Paris, Charles travaillant à Lyon chez le beau-frère de son maître qu'il venait de quitter et rachetant son temps d'apprentissage non exécuté, plusieurs années plus tard, en 1621. Que Charles ait lui-même remboursé la somme quelque sept ans plus tard, indique qu'il lui a fallu ce temps-là pour la mettre de côté tout en travaillant, ce qui induirait qu'il y eut là encore un arrangement basé sur la confiance, entre les Audran et J. Isaac.

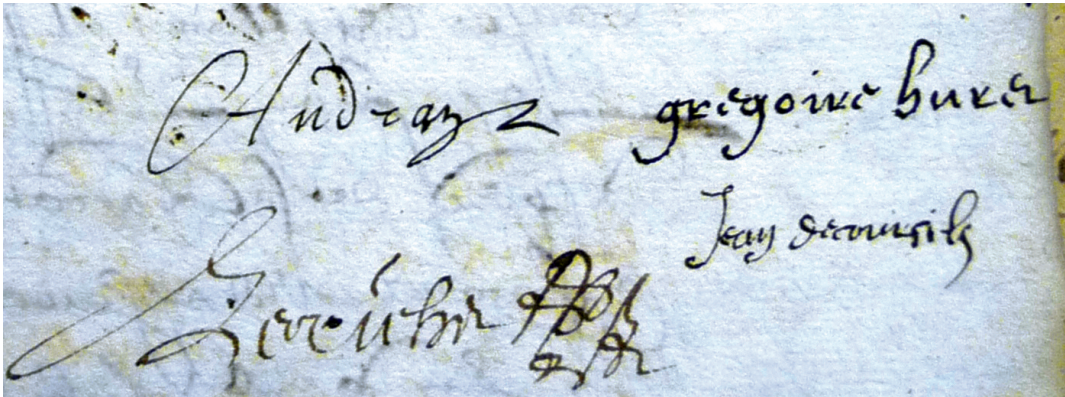
Charles Audran prend Grégoire Huret en apprentissage

La découverte du contrat d'apprentissage de Grégoire Huret vient de confirmer l'hypothèse plusieurs fois formulée que Charles Audran avait été son maître¹². Le 10 juillet 1619¹³, Pierre Huret, qui se dit « joueur d'instruments », mais que l'on trouve dans d'autres actes notariés qualifié de menuisier, « afferme et baille pour apprentif » Grégoire, qui avait à peine treize ans, à « Charles Haudran Maître tailleur d'histoires en taille douce natif de la ville de Paris estant de present en ceste ville [*de Lyon*] »¹⁴. Le contrat précise que la formation du jeune graveur serait de deux ans entiers,

12. Emmanuelle Brugerolles et David Guillet, dans un long article consacré à Grégoire Huret, avaient opéré de nombreux et pertinents rapprochements entre des estampes de ce graveur et celles de Charles Audran, leur permettant de conforter l'hypothèse de Jeanne Duportal dont les deux auteurs écrivent : « C'est Duportal qui décèle la première influence sur l'œuvre de jeunesse de Huret du graveur qui signe C. Audran, elle identifie cependant cet artiste comme Claude Audran alors qu'il s'agit plus vraisemblablement – comme l'indiquent Audin et Vial, puis Weigert – de Charles dit Karl Audran : en 1968 Weigert rappelle toutefois que rien ne permet de confirmer que Karl Audran ait été le maître de Huret » (« Grégoire Huret, dessinateur et graveur », *Revue de l'art*, v. 117, n° 1, 1997, (p. 9-35), p. 32, n° s1).

13. Cette année-là, Charles Audran reçut paiement de l'Aumône générale de la ville de Lyon pour avoir gravé les plans de l'hôpital des pauvres (Janand, *art. cit.*, p. 4).

14. ADR, 3E6084, f. 445v-446, Pierre Leriche notaire.



III. 2. Signature de Charles Audran (haut, gauche) ; Grégoire Huret (haut, droite) sur le contrat d'apprentissage (ADR, 3E6084, fol. 445v 446). Cliché de l'auteur.

si toutefois Charles¹⁵ restait à Lyon, et à défaut, de huit mois, temps que Charles déclarait demeurer de façon certaine dans la ville. Ce dernier s'engagea à enseigner son art de telle sorte que s'il quittait Lyon au bout de huit mois, le jeune apprenti puisse gagner sa vie avec ce qu'il aurait appris. Il fut convenu que si Charles demeurait plus longtemps, l'apprentissage se poursuivrait, seules changeraient les conditions matérielles : durant les huit premiers mois le père nourrirait son fils et l'entreprendrait « d'habitz, linge et chaussures » ; au-delà, Ch. Audran le nourrirait¹⁶ (ill. 2). G. Huret ne quitta pas Lyon à la fin de sa formation puisqu'il travailla pour les libraires de la ville qui éditèrent sans discontinuer entre 1623 et 1634 des livres qu'il avait illustrés¹⁷. Dès ses débuts, ses gravures révèlent de remarquables capacités tant de graveur que de dessinateur que Charles Audran ne dut pas avoir de peine à faire fructifier et qui expliquent la brillante carrière parisienne qui fut la sienne¹⁸. Les informations données par le contrat sur les intentions de Charles Audran de quitter Lyon peuvent indiquer qu'il avait déjà, à ce moment-là, le projet de partir vers l'Italie, projet qui ne se concrétisa que plus tard. En attendant, il continua à travailler activement pour différents libraires lyonnais chez qui au moins cinquante-cinq ouvrages parurent avec des gravures de sa main, jusqu'en 1629¹⁹.

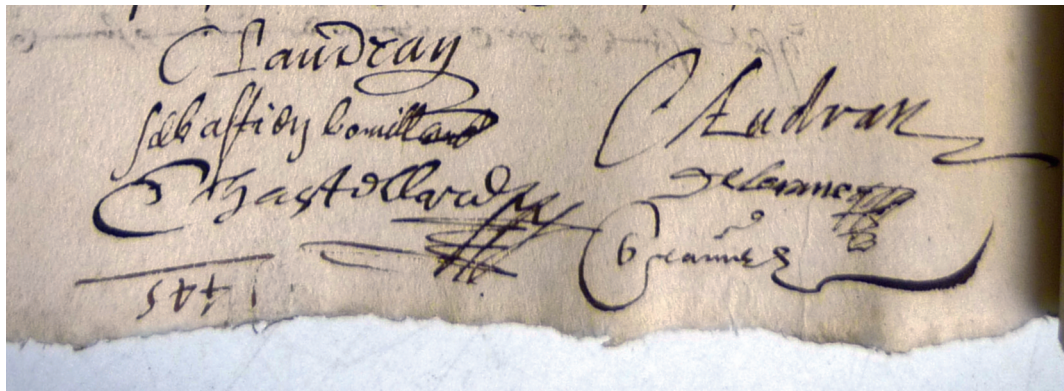
15. Claude Audran signant systématiquement ses planches *C* ou de son prénom complet, nous employons le *Ch* seul pour Charles (sur la question des initiales de Charles et de Claude, voir M.-C. Janand [Convert], art. cit., p. 3-5).

16. Nous avons en vain cherché la quittance d'apprentissage qui aurait permis de savoir s'il y eut ou non un départ de Charles avant la fin d'apprentissage

17. Thérèse Moyné, *Les Livres illustrés à Lyon dans le premier tiers du XVII^e siècle*, édité par Cent Pages, Grenoble, 1987, p. 159-160.

18. L'article de E. Brugerolles et D. Guillet a tout particulièrement révélé le dessinateur que fut Huret (art. cit.).

19. Selon les travaux de Th. Moyné, *op. cit.* les gravures qu'il avait effectuées paraissaient encore après son départ, au gré des éditions des livres où elles étaient insérées.



III. 3. Signature de Claude Audran (haut, gauche) et de Charles (haut, droite) sur le contrat de mariage de Claude (ADR, 3E5375). Cliché de l'auteur.

Claude Audran à Lyon

On ne sait pas exactement à quel moment Claude rejoignit son frère aîné à Lyon. Les auteurs s'accordent tous pour écrire « vers 1625 ». Mais sans doute s'y trouvait-t-il déjà en 1624 car, au tout début de l'année 1625, il était sur le point de se marier avec une Lyonnaise, Denise Duboys. La disparition des registres de mariage de la paroisse Saint-Nizier pour cette année-là rend d'autant plus précieux les documents d'archives trouvés qu'ils permettent de documenter cet événement. Pour préparer cette union, le 31 janvier 1625 à Paris, Louis Audran père qui avait déménagé rue Beaubourg, paroisse Saint-Merry, s'était rendu chez deux notaires du Châtelet pour établir une procuration afin que Charles Audran le représentât lui et sa femme, à Lyon. Il lui donnait « pouvoir et puissance » pour assister au contrat de mariage ainsi qu'à la bénédiction nuptiale de Claude, leur fils, graveur en taille-douce, demeurant à Lyon, avec Gabrielle Pausy, fille de feu Mathieu Pausy, fondateur de lettres d'imprimerie, et d'Anne Coquard sa femme²⁰ (ill. 3). Le contrat de mariage fut établi par le notaire le 22 mars 1625, au domicile d'Antoine Crues, imprimeur en taille-douce, en présence de deux fondateurs de lettres d'imprimerie, Denis Delorme et Sébastien Bouillan[τ], et d'un marchand libraire, Claude Chastellard, qui furent les témoins²¹.

Claude dut prendre son autonomie au moment de son mariage puisqu'il quitta Antoine Crues pour qui il travaillait. En effet, Claude signa une obligation le 12 décembre 1625, par laquelle il s'engageait à rembourser sous neuf mois la somme de 38 livres, 9 sols et 6 deniers à l'imprimeur, montant qui résultait de la différence entre les dépenses que ce dernier avait engagées pour l'avoir logé et nourri et le travail que Claude avait exécuté pour lui²². Claude s'installa définitivement à Lyon où naquirent ses fils Germain, Claude II et Girard.

20. ADR, 3E5375, f. 444, Humbert Gravier notaire.

21. *Id.*, f° 445.

22. ADR, 3E5747, f. 562, Antoine Guyton notaire.

Commande à Charles Audran d'un frontispice gravé

Le 17 novembre 1626, le libraire Jacques Prost passa commande à Charles Audran d'« une figure en cuivre taille douce servant pour le frontispice d'un livre in folio suivant le dessein [à lui] baillé », à faire dans un délai de deux mois.²³ Le graveur avait déjà commencé à travailler, ce qu'indique la suite de l'acte : la planche « sera parachevée sur le commencement de gravure [dé]jà faicte au contentement dudit sieur Prost ». Des soixante-quinze livres tournois convenues pour prix de la commande, Charles reçut une avance de vingt-quatre livres, somme pour laquelle le libraire Pierre Drobot, pour qui il avait déjà travaillé en 1624²⁴ se porta garant au cas où le cuivre gravé ne serait pas rendu à temps. L'imprimeur Jean Julliéron signa comme témoin.

Aucune indication n'est donnée dans l'acte notarié sur l'auteur du dessin qui fut remis au graveur et dont on ne sait ce qu'il représentait, ni sur le livre auquel il était destiné. Or, durant sa première période lyonnaise, Charles Audran réalisa des gravures pour plusieurs libraires de la ville entre 1617 et son départ pour Rome²⁵. Mais après recherches, les *Commentaria in Acta Apostolorum*²⁶, du jésuite Cornelius a Lapide²⁷, dédiés à Guillaume Langlois par Jacques Prost²⁸ qui édita le livre au format in-folio, en 1627, en association avec son frère Mathieu, reste le seul candidat possible pour le marché étudié ici.

Le titre-frontispice du livre est signé en bas au centre, *C. Audran fecit* (ill. 4). La composition est organisée en trois parties verticales et trois registres horizontaux, à partir d'un élément d'architecture avec colonnes corinthiennes jumelées surmontées d'un entablement supportant deux grands anges assis, l'un portant une palme de martyr et l'autre une branche d'olivier. Au centre, le titre richement encadré, surmonté d'une scène de *Pentecôte* pareillement encadrée, est flanqué de deux grandes figures drapées et en pied, à droite saint Luc lisant, accompagné du taureau couché, et à gauche saint Pierre tenant un livre fermé et deux clefs. Chacun des deux personnages a les mains reliées par un ruban souple portant une inscription. En-dessous du titre, dans un cartouche ovale, est gravée l'adresse des libraires : « *SVMP TIBVS / IACOBI ET MATTHÆI PROST FRATRV[M] / M. DC. XXVII.* »

Lorsque la commande de la gravure du frontispice fut passée, le livre avait déjà reçu toutes les autorisations requises pour sortir : l'approbation de Rome datée du 1^{er} mai 1626 et le privilège accordé par le roi au libraire, le 29 septembre 1626. L'impression du texte était achevée à la fin de

23. ADR, 3E3724, f. 265-266, Jacques Combet notaire.

24. Il avait gravé le titre-frontispice de Oswald Croll, *La Royale Chymie de Crollius [...]* (T. Moyne, *op. cit.*, p. 128, n° 383). Véronique Meyer cite P. Drobot en 1634 (« Un auteur du xvii^e siècle et l'illustration de ses livres : Jean Puget de La Serre (1595-1665) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 2000, Paris, v. 158, n° 1, (p. 27-53), p. 38-39). Pierre Drobot fut le parrain de Marie Audran, fille de Claude, le 13 juin 1627 (AML, 1GG23, Baptêmes paroisse Saint-Nizier, f° 111, n° 1063).

25. Ils ont été répertoriés par Th. Moyne, *op. cit.*

26. *Commentaria in Acta Apostolorum auctore R. P. Cornelio Cornelli a Lapide à Societate Iesu, Olim in Lovaniensi, post vero in Romano Collegio Sacrarum Litterarum Professore, Lugduni, Sumptibus Jacobi et Matthæi Prost Fratr[u]m, M. DC. XXVII.* L'exemplaire consulté : Lyon, Bibliothèque municipale, Fonds ancien, 31252, provient de la bibliothèque des jésuites de Lyon. (Carlos Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouvelle édition, Bibliographie t. IV, Bruxelles, Oscar Schepens et Paris, Alphonse Picard, 1893, 1515 ; Marie-Anne Merland avec la collab. de Guy Parguez, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au xvii^e siècle*, t. XXVIII, 6^e partie, Baden-Baden & Bouxwiller, éd. Valentin Koerner, 2007, p. 134, n° 6).

27. « Le Flamand Corneille Van den Steene, plus connu sous le nom latinisé de Cornelius a Lapide, qui fut le maître de Saint-Cyran au collège des jésuites de Louvain, rédigea d'innombrables commentaires couvrant à peu près toute l'Écriture [...] » (Henri-Jean Martin, *Livre Pouvoirs et société à Paris au xvii^e siècle (1598-1701)*, t. I, Genève, Droz, 1984, p. 118).

28. Th. Moyne, *op. cit.*, n° 58, p. 54. ; Sommervogel IV, 1516 ; Paris BnF A 883-884.

cette année-là selon la mention imprimée après les autorisations : « *Haec prima editio die 29 decembris 1626* »²⁹ et le livre parut en 1627.

Nous avons rapproché l'impression des *Commentaria in Acta Apostolorum* d'un achat de papier effectué par Jacques Prost le 30 juin 1626, où il signa un marché avec Ennemond Peysson, marchand papetier de la ville de Vienne en Dauphiné, avec pour témoins deux de ses voisins marchands libraires, Jean Julliéron et Ambroise Travers³⁰. La commande était d'importance puisqu'elle se composait de douze cents rames de papier appelé « second messel, du poids chacune rame de quinze a seize livres, bon, bien blanc et bien co[l]lé³¹ et de la mesme fasson et sorte que sont deux feuilles ex[h]ibées par les parties dont chacune d'elles en a gardé une parafféez de leur voulloir, par le no[tai]re soubz[sig]né »³². Il fut convenu que le papier serait livré mensuellement au magasin du libraire, par livraisons de cent cinquante rames, franchises de toutes taxes. La quantité de papier à transporter qui représentait un total d'environ sept tonnes et demie fut divisée en huit voyages³³, qui s'échelonnèrent donc jusqu'au premier trimestre 1627. Le total de la commande fut donc de mille quatre cent quarante livres. Tenu d'avoir une adresse à Lyon, le papetier élut domicile chez Ennemond Pausset, « hoste du logis où est pour enseigne le Cheval verd de cette ville, rue du Temple, paroisse St Nizier », emplacement proche du magasin de son client.

Par manques de preuves, il n'est pas possible d'établir avec certitude si cette commande servit à l'impression des *Commentaria in Acta Apostolorum*³⁴. Deux autres livres, également au format in-folio, du même Cornelius a Lapide furent édités cette même année 1627, sous le même privilège que les *Commentaria in Acta Apostolorum* par l'officine des frères Prost³⁵, et portent tous deux la marque des libraires, gravée par Claude Audran³⁶ (ill. 5), marque que ne porte pas le volume illustré par Charles. La concordance des dates entre la commande de papier et l'impression de ces ouvrages chez Prost permet d'avoir un bon élément de comparaison sur cet aspect matériel de la librairie à cette époque.

29. Le frontispice fut imprimé sur un papier différent du texte ; son verso est blanc.

30. ADR, 3E3724, f. 154v, Pierre Combet notaire.

31. Voir L.-Sébastien Le Normand, *Manuel du fabricant de papiers ou De l'art de la papeterie suivi De l'art du fabricant de cartons, et de l'art du formulaire*, Paris, À la librairie encyclopédique de Roret, 1833, 2 vol., particulièrement vol. I, chap. V, « De l'atelier de collage », (p. 253-304).

32. « Le papier dénommé second messel, aura dix sept pouces six lignes de largeur, sur quatorze pouces de hauteur ; la rame pèsera douze livres et au-dessus, et ne pourra peser moins de onze livres. [...] Fait et arrêté au conseil royal des finances, tenu à Versailles », 18 septembre 1741 (*Encyclopédie méthodique, Arts et métiers mécaniques*, 1788, t. 5, p. 537) ; or, le poids indiqué par le contrat correspond à celui du grand-messel, papier plus grand (19 x 15 pouces), dont « la rame pèsera quinze livres et au-dessus, et ne pourra peser moins de quatorze livres » (*Id.*). Il y eut donc erreur dans l'acte notarié. Nous pensons qu'elle concerne la dénomination car une erreur sur le poids n'aurait pas manqué de provoquer la réaction du marchand.

33. En Lyonnais et Beaujolais, la livre d'Ancien Régime variait de 0, 489 kg à 0, 410. La livre poids de Lyon, dite poids de ville, utilisée ici, valait 0, 41875 kg.

34. Nous n'avons repéré aucune marque ni filigrane sur le papier employé pour l'impression des textes.

35. *Commentaria in Apocalypsin S. Johannis Apostoli [...]* et *Commentaria in Epistolas* (respectivement : M. -A. Merland et G. Parguez, *op. cit.*, p. 134, n° 7 et 8).

36. R. Laurent Vibert et Marius Audin, *Les marques de libraires et d'imprimeurs en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Champion, 1925, n° 205.



COMMENTARIA
 IN ACTA
 APOSTOLORVM
 AVCTORE
 R. P. Cornelio Cornelij
 à Lapide è Societate
 I E S V,
 Olim in Louaniensi, post verò
 in Romano Collegio Sacra-
 rum Litterarum
 Professore
 LGDVNI,



SINISIBVS
 IACOBI ET MATTHEI PROST. FRATRI
 M. D. C. XXVII

C. Audran fecit.



Un autre rapprochement est à opérer entre le 17 janvier 1627 qui est la date ultime de remise du cuivre gravé par Charles pour le frontispice et le 13 janvier 1627, date d'échéance d'un contrat d'affermage que Charles passa avec un graveur en taille-douce champenois, Jean Garson, qui s'engageait à travailler pour lui pendant deux ans, l'engagement prenant effet le jour de la signature du contrat, le 13 janvier 1625³⁷. Les deux dates font apparaître que Charles fut retenu à Lyon au moins jusqu'au milieu du mois de janvier 1627 ce qui fragiliserait la première hypothèse de M.-C. Janand, d'un départ de Charles pour Rome³⁸ à la fin de 1626³⁹, mais conforterait sa seconde hypothèse de le situer « assez tôt dans l'année 1627 »⁴⁰.

37. ADR, 3E5747, f. 28, Antoine Guyton notaire. Antoine Crues fut témoin.

38. Sa présence est attestée dans la ville de 1628 à 1634 (Jacques Bousquet, « Les artistes français à Rome au XVII^e siècle à travers quelques exemples lyonnais », actes du colloque *L'Art baroque à Lyon*, 1972, publié avec le concours du CNRS, Lyon, université Lyon II, 1975, p. 191-192).

39. Sans toutefois l'exclure car Charles ayant commencé la gravure du frontispice avant la signature de son contrat avec Jacques Prost l'a peut-être rendu plus tôt et trouvé un arrangement avec Jean Garson.

40. M.-C. Janand, *op. cit.*, 1996, p. 4.

Nous voudrions terminer en évoquant un acte de baptême transcrit dans un registre de la paroisse Sainte-Croix de Lyon, cérémonie où Charles, « natif de Paris, sculpteur et graveur en cuivre et taille douce », fut le parrain et qui se situe lors de son second passage à Lyon à son retour de Rome et avant qu'il ne reparte pour Paris. Ce document nous semble mériter davantage que la simple mention qu'en a faite M.-C. Janand⁴¹. Bien que tardif par rapport à notre propos puisqu'il est daté du 19 juin 1636, il a l'avantage d'apporter un éclairage sur la personnalité du graveur en plus d'être un témoignage historique sur l'esclavage.

Le baptisé fut un Turc de vingt-deux ans, fils d'un marchand de draps et corsaire, pris sur mer, fait esclave durant quatre ans dans les galères espagnoles, détenu quatre mois aux îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, lieu d'où, ayant limé ses fers, il arriva à s'échapper de nuit ; après avoir nagé trois milles dans la mer avant d'accoster à Antibes, il passa ensuite par les montagnes, vécut de charité et arriva à Lyon. Il fallut l'autorisation du lieutenant de roy et gouverneur de la province ainsi que le consentement du chamarié, comte en l'église et vicaire général du diocèse pour obtenir ce baptême. La suite de l'acte souligne les « soings, diligence et zèle de M^r Charles Audran » qui permirent ce baptême. Une copie de l'acte de baptême établie en 1643 ajoute : « une charité nonpareille »⁴². Nul doute que le graveur avait pris sous sa protection le jeune rescapé dont il dut s'occuper activement. Le fils du marchand Soliman reçut traditionnellement le prénom de son parrain et fut baptisé sous le nom de Charles Alic⁴³.

III. 4 (p. 13). Frontispice de *Commentaria in Acta Apostolorum*, Lyon, Jacques et Mathieu Prost, 1627, gravé par Charles Audran.

III. 5 (ci-contre). Marque des libraires Jacques et Mathieu Prost, gravée par Claude Audran.

41. *Ibid.*, p. 4.

42. La copie fut requise pour le mariage du jeune Turc au bourg de Landéda (<https://diocesequimper.fr/bibliotheque/files/original/181838104d9fabb992fa9b2e04581341.pdf> [consulté le 10 novembre 2017]). Nous remercions Benoît Faure-Jarrosson de nous avoir communiqué cette donnée.

43. Archives municipales de Lyon, 1GG393, f. 99 v.